



PARCOURS EN BIBLIOTHÈQUE Des adonaissants aux jeunes adultes

Reims 12-15 juin 2008

Atelier 8

La Bibliothèque dans le tissu social

Intervention de **Micheline Mathieu-Vermote**,
documentaliste au Centre d'information et de
ressources drogues et dépendances

Quelques réflexions sur le rôle du professionnel de l'information dans le domaine de la prévention

Je suis documentaliste dans un Centre Régional d'Information sur les Drogues et les Dépendances. Il y a actuellement 11 CIRDD en France. Relais territoriaux de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Dépendances (MILDT), ces centres sont chargés de contribuer au développement local de la politique gouvernementale en matière de prévention, de soins et d'application de la loi dans le domaine des drogues et dépendances.

Leur mission d'information et de documentation couvre la totalité de la problématique des trafics et des usages de drogues et de leurs conséquences au niveau politique, juridique, économique, sanitaire et social.

Les services et produits documentaires des CIRDD, sont élaborés dans le cadre d'un réseau documentaire. Longtemps géré par l'Association Toxibase, le réseau des CIRDD est désormais coordonné par la MILDT.

Chaque documentaliste d'un CIRDD est chargé de :

- contribuer au développement des produits et services du réseau national (la lettre électronique, les bases de données) qui sont accessibles sur le site gouvernemental de la MILDT : www.drogues.gouv.fr,
- développer localement un centre de ressources au service des chefs de projets, des acteurs de la politique publique, des professionnels de la prévention, de la lutte contre le trafic, de l'application de la loi et de la prise en charge sanitaire.

Le diaporama joint propose des informations sur les missions, le fonctionnement et les ressources des CIRDD

Concernant le public des « adonaissants aux jeunes adultes » qui nous intéresse dans le cadre de ce congrès, notre activité concerne principalement l'aide à la mise en place de projets et actions de prévention.

L'information au service de la prévention

En prévention l'information est nécessaire, car elle correspond à un besoin exprimé par tous, adultes et adolescents et doit permettre de fonder la prévention sur des données objectives et non des apriori idéologiques.

Cette information doit répondre à certaines conditions et exigences.

Sans être exhaustif, elle doit :

- être scientifiquement validée
- être actualisée
- mentionner ses sources
- être accessible, c'est-à-dire adaptée aux besoins des personnes qui la demandent, à leurs représentations et à leurs connaissances préalables.
- ne pas être tronquée ou partisane
- ne pas recourir aux leviers de la peur ou de la stigmatisation

Grâce à l'évolution des techniques de l'information et de documentation, tout le monde a facilement accès à une multitude de ressources. Souvent nous aidons nos utilisateurs à se retrouver dans la profusion d'informations existantes. Les utilisateurs ont besoin d'être guidés pour s'y retrouver, vérifier la validité des sources, trouver une information adaptée à ce qu'ils veulent faire. Aux dires de nos utilisateurs, nous leur permettons de gagner beaucoup de temps.

Des professionnels de l'information (principalement les professionnels des CDI ou des bibliothèques universitaires) font appel à nous pour que nous leur conseillions dans la réalisation de bibliographies spécialisées, la sélection de documents référentiels, la constitution de fonds documentaires adaptés à leur public, avoir accès à des documents, principalement de la littérature grise et des revues spécialisées dans le domaine des drogues et dépendances.

Informé n'est pas prévenu

Le couple prévention-information fonctionne souvent comme si l'information était la stratégie unique de la prévention. L'information est bien évidemment nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Savoir n'est pas vouloir. Et ce n'est pas parce qu'on veut, qu'on est en capacité de...

La prévention ne se limite pas à un apport de connaissances. Dans le domaine de la santé par exemple, nous constatons qu'une personne ne peut mettre en œuvre des comportements favorables à sa santé que si elle a les capacités à le faire.

Prévenir c'est permettre à la personne de faire des choix éclairés et responsables, de garder sa liberté vis-à-vis des produits ou des comportements mais aussi des stéréotypes ou de la pression des médias et des pairs.

Inscrire la prévention dans une démarche pédagogique globale

La prévention n'est donc pas qu'une affaire de spécialistes, elle relève de l'action quotidienne des adultes en charge de l'éducation des enfants. Cela ne signifie nullement que tous les intervenants aient à se situer de la même façon, mais bien que chacun à sa place a un rôle spécifique. Les acteurs issus du champ des drogues et des dépendances (les soignants : assistants sociaux, psychologues, médecins, les épidémiologistes, les juristes) ont un rôle d'expert, peuvent conseiller. Les actions éducatives seront essentiellement le fait des parents, des enseignants, des éducateurs, animateurs et les autres professionnels relais, dont vous êtes.

Dans notre pays, la finalité ultime de l'éducation est de permettre à chacun de conduire son existence de manière libre et responsable en prenant sa place dans la vie sociale comme personne et comme citoyen. La prévention des conduites addictives en est l'une des composantes, elle vise à donner les moyens de faire des choix éclairés et responsables et de garder sa liberté.

Mener à bien cette tâche éducative reste difficile. Comment imaginer que quelques séances d'information même très spécialisées vont permettre à tous les enfants et adolescents de se construire en référence aux conduites à risques, de disposer des compétences pour résister aux diverses formes d'emprise, de s'approprier les moyens de construire leur propre liberté vis-à-vis des drogues ?

Les éléments clés de l'efficacité sont l'implication, la formation et l'accompagnement des acteurs, la durée de l'action, le soutien institutionnel ainsi que le développement d'une approche globale centrée sur le développement des compétences personnelles et sociales des enfants.

Il s'agit de développer leur sens critique, leur créativité, leur capacité à explorer les alternatives possibles à un problème, à anticiper les conséquences de leurs actions ou de leur refus d'action, d'apprendre à analyser les informations et les expériences de façon objective, de reconnaître les facteurs qui influencent leurs comportements, d'être capable d'exprimer leurs désirs, et de demander des conseils d'aide, d'apprendre à s'affirmer, à résister à la pression et à la persuasion.

Etre capable également de lier et de conserver des relations avec des personnes de leur environnement. Connaître ses forces et ses faiblesses, ses désirs et ses aversions, croire en son efficacité personnelle.

La bibliothèque dans la démarche préventive

C'est l'axe éducation qui vise le développement de connaissances, capacités et attitudes permettant l'émancipation des enfants et des adolescents concerne chacun de nous : la famille, l'école, le milieu associatif ou sportif, les bibliothèques, les médiathèques....

Chacun est concerné. Certes, pour être efficace, il faut travailler ensemble. Pour autant, le nécessaire partenariat entre acteurs ne s'improvise pas, il est le résultat d'une démarche collective durable qui conduit à l'émergence d'une culture commune. Dans cette perspective la formation des acteurs se

révèle être un enjeu capital ! Les CIRDD y contribuent activement par leur mission de conseil méthodologique et ingénierie de formation.

Avancer aujourd'hui en matière de prévention des conduites à risques, c'est d'abord permettre à chacun d'identifier la nature de sa contribution dans ce domaine.

Raconter des histoires, faire aimer la lecture, aider à découvrir la littérature et la richesse des expériences de vie, des témoignages, des trésors d'imagination et de créativité les explorations de l'âme et des relations interpersonnelles qu'elle offre, sont des véritables leviers pour augmenter l'arsenal personnel d'alternatives, de propositions pour avancer, s'émanciper, évoluer
L'expérience du langage, de la littérature, la culture favorise incontestablement la « mise en mots ». Mettre en mots, est essentiel pour donner du sens, pour mettre en lien et en valeur. Mettre en mots est également une alternative au passage à l'acte.

Inciter à écrire, à raconter, à s'exprimer sont également des leviers importants. La clinique des addictions et les études épidémiologiques (qui explorent les facteurs de protection et de vulnérabilité par rapport au développement de comportements à risque) nous apprennent en effet que consommation de drogues et silence s'accordent à merveille.

Mais je me suis aventurée bien en dehors de mon domaine de compétence, et je me permets de vous tendre la perche : c'est vous, bien mieux que moi qui puissiez identifier les possibilités d'intervention et de contribution qu'offrent les bibliothèques et médiathèques dans ce domaine.

A vous la parole...

Références :

Site internet de la MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies) : www.drogues.gouv.fr

MILDT, CFES

Livret de connaissances. Prévention de l'usage de drogues : questions éducatives.
Paris, Vanves, MILDT, CFES, 2002, (Drogues : savoir plus), 69p.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, DESCO, MILDT
Prévention des conduites addictives. Guide d'intervention en milieu scolaire.
Paris, CNDP, SCEREN, 2006, (Repères), 83p.

BERGER D., JOURDAN D., MERENI C., RESEAU DES IUFM EN EDUCATION A LA SANTE
ET PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

Education à la santé et prévention des conduites addictives. Quelles formations en IUFM ? Actes du colloque des 10 et 11 mai 2006, Toulouse, Editions Universitaires du Sud, 2007, (Ecole et santé), 345p., ann.